



NOTICE D'INFORMATION DONNEES PERSONNELLES EVENEMENTS DE CONCERTATION SUR LE SCHEMA REGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT, SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

1	OBJET DU TRAITEMENT DES DONNEES	2
2	DONNEES TRAITEES.....	2
3	PERSONNES CONCERNEES.....	2
4	DESTINATAIRES DES DONNEES.....	3
5	DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES	3
6	SECURITE.....	3
7	VOS DROITS SUR LES DONNEES VOUS CONCERNANT.....	3

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

L'organisation des événements de concertation au sujet du schéma régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation nécessite un traitement de données personnelles sous la responsabilité de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ci-après "La Région".

1 OBJET DU TRAITEMENT DES DONNEES

1.1 FINALITES

Le traitement des données a pour objet principal l'organisation et la mise en œuvre des événements. Il permet à la Région :

- De mettre en œuvre les événements de concertation : invitations et inscriptions aux événements, envoi d'une invitation de participation à la concertation en ligne, envoi d'une invitation à une enquête en ligne suivant les événements de concertation, communication du bilan de la concertation (*)
- De communiquer sur les activités de la Région relevant de sa compétence (**)
- D'envoyer des invitations à des événements organisés ou soutenus par la Région (**)

1.2 BASE LEGALE

(*) Article n° 6.1. (e) du Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD (du 27 avril 2016, n° 2016/679).

Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investi le responsable de traitement.

() Article n° 6.1. (a)** du Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD (du 27 avril 2016, n° 2016/679).

Ce traitement est réalisé sur la base de votre consentement, que vous pouvez retirer à tout moment.

2 DONNEES TRAITÉES

2.1 CATEGORIES DE DONNEES TRAITÉES

Les données traitées peuvent être relatives aux catégories suivantes :

- Données d'identification
- Vie professionnelle
- Données de navigation (Internet)
- Données de connexion

2.2 SOURCE DES DONNEES

Les informations sont fournies par les personnes ou leurs représentants qui participent à la concertation.

2.3 CARACTERE OBLIGATOIRE DU RECUEIL DES DONNEES

Ce traitement prévoit, sauf mention contraire, le recueil obligatoire des données qui sont nécessaires au traitement de la demande d'inscription à l'évènement. En cas de non-fourniture des données à renseigner obligatoirement, la Région ne sera pas en mesure de traiter la demande d'inscription à l'évènement.

2.4 PRISE DE DECISION AUTOMATISEE

Le traitement ne prévoit pas de [prise de décision automatisée](#).

3 PERSONNES CONCERNEES

Le traitement de données concerne :

- Les contacts au sein d'une entité juridique
- Les élus
- Les experts
- Les partenaires
- Les représentants légaux (personne morale)
- Les représentants d'institution
- Les agents de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

4 DESTINATAIRES DES DONNEES

4.1 CATEGORIES DE DESTINATAIRES DES DONNEES

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :

- Les services autorisés de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Les sous-traitants autorisés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes

4.2 TRANSFERTS DES DONNEES HORS UE

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

5 DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES

Les données seront conservées jusqu'à 1 an après la date de l'évènement.

À l'issue de cette conservation (liée au traitement), les données sont archivées, supprimées ou anonymisées (à des fins statistiques) dans la limite et les conditions prévues en matière de respect des obligations légales, en particulier celles issues du Code du Patrimoine.

Dans le cadre des communications sur les activités de la Région relevant de sa compétence et des invitations à des évènements organisés ou soutenus par la Région, les données de contact seront conservées jusqu'à opposition/désinscription de la personne concernée.

6 SECURITE

Les mesures de sécurité mises en œuvre conformément à nos obligations portent notamment sur :

- Le transport, la communication et le stockage des données sécurisés,
- L'habilitation et l'exploitation des données,
- La pseudonymisation et le chiffrement des données à caractère personnel,
- Les moyens permettant de garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et services de traitement.

7 VOS DROITS SUR LES DONNEES VOUS CONCERNANT

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier et, sous certaines conditions, les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données ainsi que, pour les données traitées sur la base du consentement, de la possibilité de demander la portabilité de celles-ci.

7.1 EXERCER SES DROITS

Vous pouvez contacter l'interlocuteur indiqué ci-dessous :

Par courrier : Région Auvergne-Rhône-Alpes
Direction de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
1 esplanade François Mitterrand
CS 20033 - 69269 Lyon cedex 02
France

Par courriel : desri@auvergnerhonealpes.fr

7.2 COORDONNEES DU DPO

Pour toute information complémentaire sur les traitements de données personnelles gérés par la Région, vous pouvez contacter son délégué à la protection des données. Il pourra vous être demandé de joindre tout document permettant de prouver votre identité :

Par courrier : Région Auvergne-Rhône-Alpes
A l'attention du Délégué à la Protection des Données (DPO)
1 esplanade François Mitterrand - CS20033
69269 Lyon Cedex 2

Par courriel : dpo@auvergnerhonealpes.fr

7.3 RECLAMATION (PLAINT) AUPRES DE LA CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) en ligne à la CNIL ou par voie postale.